
Danielle ROSTER, *Les femmes et la création musicale. Les compositrices européennes du Moyen Âge au milieu du XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, 372 p.

Catherine Monnot

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/clio/5072>

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2007

Pagination : 249-290

ISBN : 978-2-85816-900-9

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Catherine Monnot, « Danielle ROSTER, *Les femmes et la création musicale. Les compositrices européennes du Moyen Âge au milieu du XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, 372 p. », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 25 | 2007, mis en ligne le 03 octobre 2007, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/5072>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

Tous droits réservés

Danielle ROSTER, *Les femmes et la création musicale. Les compositrices européennes du Moyen Âge au milieu du XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, 372 p.

Catherine Monnot

- 1 L'allemande Danielle Roster dresse ici quinze portraits de créatrices musicales européennes, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, passant des figures les plus lointaines comme Hildegarde de Bingen au XIIIe siècle, à celles plus proches de nous, telles les soeurs Boulanger au début du XXe siècle, ou encore Germaine Tailleferre (1892-1983), et pour lesquelles nous sont présentés en fin d'ouvrage les bibliographies, discographies et listes de partitions accessibles au public.
- 2 Davantage qu'une simple biographie, chacun de ces portraits plonge le lecteur dans un univers socio-culturel et artistique finement détaillé, un monde de représentations et de codes dont la musique est partie intégrante. Mais en étudiant chacune de ces compositrices, l'auteur cherche avant tout à analyser le rapport plus général des femmes à la création musicale, les "spécificités", la réception et le traitement de leur musique jusqu'à la moitié du XXe siècle. D. Roster insiste en effet sur l'aspect très restreint de cette forme d'émancipation par l'écriture musicale, tant les femmes se virent refuser à travers les époques une véritable instruction approfondie et professionnalisante dans le domaine, tant leurs talents furent niés et bridés, perçus uniquement au travers du prisme de leur identité sexuée, jugés "sans force", "sans invention" (donc sans "génie"), frappés même d'auto-censure, et donc relégués à des genres musicaux considérés comme mineurs. Le problème du rapport à la musique masculine (et donc du rapport à la "norme" en général) reste donc toujours présent : les compositrices, parvenant à passer la barrière tacite du privé vers le public, du foyer vers la scène, franchissent par là même celle du féminin vers le masculin, se voient condamnées (bien que de manière détournée) pour

cette attitude jugée dangereuse concernant la répartition des rôles et donc des identités au sein de la société.

- 3 Si dans la post-face l'auteur dresse les grandes lignes d'évolutions plus récentes touchant l'accès à l'expression musicale, son constat reste accablant quant à la composition et à la direction d'orchestre, fonctions majeures et hautement symboliques dans le monde de la musique. Les compositrices présentées dans cet ouvrage apparaissent donc avec d'autant plus de force comme de véritables exceptions à des règles artistiques, culturelles et sociales encore figées jusqu'au milieu du XXe siècle, et qui, après huit siècles d'expression, restent l'objet d'une critique partielle et assassine : « Monsieur, une femme qui compose est semblable à un chien qui marche sur les pattes de derrière. Ce qu'il fait n'est pas bien fait, mais vous êtes surpris de le voir faire¹. »

NOTES

1. Woolf V., *Une chambre à soi*, Traduit par Clara Malreaux, Paris, ed. 10/18, 1996, p. 81, in Roster, 1998, p. 270